

RAPPORT RENCONTRE OBSOALIM 34

« Solidarités alimentaires et participation des
personnes concernées : Partageons nos
pratiques »

Au Moulin des Évêques, à Agde
Le 10 mai 2023 de 9h à 12h30

PROGRAMME

9H15 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- Lise Combes, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie
- Nicolas Bricas, Chaire Unesco Alimentation du Monde

9H30 - INTRODUCTION

Participation des personnes concernées, pouvoir d'agir : Kesako ?

- Nicolas Coste, chef de projet intervention sociale, culture et participation, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie

10H00 - TABLE RONDE

De la sécurité alimentaire à la solidarité alimentaire : expériences de participation

- Armand Rousseau, référent épicerie Roul'Contact, Association Terre Contact
- Marie-Claire Aucher, Cliente Roul'Contact, Association Terre Contact
- Claire Bernardo, directrice, Association Terre Contact
- Pauline SCHERER, Sociologue intervenante à l'association Vrac et Cocinas et Territoires à VivreS Montpellier
- Céline LIBINE, déléguée au Conseil Régional de Personnes Accompagnées/accueillies (CRPA) en Occitanie

10H45 - ATELIERS

Mise en œuvre de la participation

- **Atelier 1**: comment favoriser la participation au sein des politiques publiques de solidarité alimentaire ?
- **Atelier 2**: comment favoriser la participation dans un projet de territoire autour des solidarités alimentaires ?
- **Atelier 3**: comment favoriser la participation dans les associations de solidarités alimentaires ?

12H00 - RESTITUTION

Le bateau de la participation

DÉROULÉ

La rencontre organisée avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux de la participation des personnes concernées dans le secteur des solidarités alimentaires et de partager des expériences qui illustrent des pistes de réflexions prospectives.

Au total, **52 personnes étaient présentes** à cette rencontre qui a pu rassembler quelques personnes concernées, des travailleur.euse.s sociaux.ales, des professionnel.le.s de CCAS, des chercheur.euse.s, des professionnel.le.s d'associations de solidarités alimentaires, des animateur.rice.s de PAT et des représentant.e.s de collectivités.

Ouverture et présentation de la journée

- **Lise Combes, Déléguée Régionale Adjointe, Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Occitanie**

Mme Lise Combes est revenue sur le contexte dans lequel s'inscrit cette rencontre, l'observatoire des solidarités alimentaire de l'Hérault, Obsolim34 qui est mis en place depuis maintenant plus deux ans, financé par l'Etat dans le cadre de la stratégie pauvreté et par le Conseil Départemental 34. Il est porté par la FAS en partenariat avec la Chaire Unesco alimentation du monde. Il a pour objectif aujourd'hui de :

- Répertorier et localiser les dispositifs de solidarités alimentaires
- Identifier les zones de présomption de précarité alimentaires
- Animer des temps d'échanges et de réflexion collective

Les rencontres inter-acteurs s'inscrivent dans ce dernier axe, Lise Combes a rappelé l'objectif de ces espaces qui sont ouverts à tous les acteurs intéressés par les solidarités alimentaires et qui proposent d'être un espace de rencontres et de réflexions pour adapter les formes de solidarités à l'évolution des enjeux de la précarité alimentaire.

L'objectif est, via cette matinée, de donner à voir ce qui peut se faire en matière de participation des personnes concernées dans le secteur des solidarités alimentaires, tant au niveau des association que des politiques publiques afin de partager nos pratiques, nous interroger à tous les niveaux et donner du sens à nos actions.

Lise Combes a ensuite présenté le programme de la matinée.

- **Nicolas Bricas, titulaire de la Chaire et socio-économiste, CIRAD**

Mr Nicolas Bricas a posé les enjeux de la participation notamment au travers de « la démocratie alimentaire, et en particulier la démocratie directe avec la volonté de faire participer les citoyens à la gestion voire à la transformation des systèmes alimentaires qui fait l'objet depuis quelques années

d'une multiplication d'expérimentations : sondages citoyens, supermarchés coopératifs, comités citoyens de l'alimentation, etc. Cette tendance révèle la crise de la démocratie représentative, la défiance vis-à-vis des élus politiques et plus généralement des institutions. Si la démocratie (directe) alimentaire ne se limite pas et ne doit pas se limiter aux populations en précarité, il faut reconnaître que ces expérimentations sont très souvent menées par des acteurs qui luttent contre la précarité alimentaire. Cela s'explique en partie parce qu'on a dépassé une vision de la pauvreté limitée à la faiblesse des ressources économiques pour en saisir la dimension politique avec le "dessaisissement du pouvoir d'agir" (cf. étude ATD quart Monde et Univ. Oxford notamment). Cela s'explique aussi par la volonté d'éviter l'écueil de l'entre soi de la participation volontaire : les plus éduqués, les plus riches en temps et/ou en argent sont souvent les plus motivés à participer à des réflexions, des ateliers pour repenser notre alimentation. Sans démarche d'aller vers, en particulier vers des personnes moins favorisées, le risque existe de ne débattre qu'au sein d'une sorte d'élite déjà très conscientisée sur les questions d'alimentation.

Ces expérimentations de démocratie directe, attentives à bien inclure toutes les personnes, ne se font pas sans difficulté et c'est là tout l'intérêt d'échanger entre praticiens et "théoriciens" de la démocratie alimentaire. C'est ce qui a poussé le projet Obsolim à organiser cette rencontre. »

Introduction – Participation des personnes concernées, pouvoir d'agir : Kesako ?

Nicolas Coste, chef de projet intervention sociale, culture et participation, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie

Cf. support de présentation

La participation des personnes concernées est devenue un enjeu majeur dans l'amélioration des pratiques pour être au plus près des besoins et des réalités de chacun.e. Elle peut être présente à toutes les étapes d'un projet, depuis leur élaboration jusqu'à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Si elle est recommandée et son intérêt fait consensus depuis plusieurs années, sa mise en œuvre reste insuffisante et complexe.

Cette première présentation de la matinée a permis de redéfinir la participation et le pouvoir d'agir, tout en (re)précisant les différents niveaux dans lesquels elle peut s'inscrire en allant de la simple information jusqu'à la codécision (échelle de Arnstein). Puis, les enjeux et les clés pour mettre en œuvre la participation ont été également présentés.

L'un des enjeux relevés est de pouvoir offrir une place à celles et ceux qui en sont souvent exclus, de (re)donner la parole et l'opportunité de donner leur avis, de partager le pouvoir entre les professionnel.le.s et de reconnaître ces personnes comme actrices à part entière des politiques et projets qui leur sont destinés. Une approche où nous nous rapprochons d'une horizontalité avec les personnes concernées autour d'un travail commun.

Mais il est important de s'interroger sur l'objectif de la participation afin qu'elle ne soit pas une obligation, tant pour les professionnel.le.s que pour les personnes concernées.

Table ronde - Expériences de participation

Animation : Lise Combes Déléguée Régionale Adjointe, FAS Occitanie

Propos introductifs

Bien que la participation soit depuis plusieurs années inscrite dans nombre de politiques sociales, force est aujourd'hui de constater que, si tout le monde semble d'accord quant à son intérêt, cette participation rencontre des difficultés à se traduire dans les faits.

Le secteur dit des solidarités alimentaires n'est pas épargné par ses réflexions, doit-on parler de sécurité alimentaire, d'aides alimentaires, de solidarités alimentaires ?

Et à travers ces termes, il y a des concepts et des approches différentes qui viennent questionner la participation des personnes concernées et le droit à l'alimentation.

Cette table ronde sera donc l'occasion de questionner la place de la participation à différents niveaux, des politiques publiques de solidarité alimentaires à la participation au sein des structures de solidarités alimentaires. Il s'agira aussi d'échanger sur nos pratiques, pouvant aller de la simple information à la codécision.

Les ateliers en suivant permettront de poursuivre les échanges et réflexions à partir des témoignages de la table ronde et interroger la place des personnes concernées à chaque échelle selon les pratiques des participants.

A l'inverse des usages habituels, nous allons partir du terrain et remonter vers les politiques publiques, en effet nous verrons comment les pratiques du terrain viennent alimenter les politiques publiques en la matière.

- **Intervention de l'association Terre contact**

Intervenant.e.s :

- Armand Rousseau, référent épicerie Roul'Contact, Association Terre Contact
- Marie-Claire Aucher, Cliente de l'épicerie Roul'Contact, Association Terre Contact
- Claire Bernardo, directrice, Association Terre Contact

Questions animatrice :

Nous allons commencer avec un exemple de participation au sein d'une association. Nous sommes donc en présence de l'association Terre Contact, représentée par Armand Rousseau, référent de l'épicerie, Marie-Claire Aucher ancienne bénéficiaire de l'épicerie et Claire Bernardo, directrice de l'association.

Pour commencer pouvez-vous présenter rapidement votre association Terre Contact et nous présenter ensuite le dispositif Roul'Contact ?

Mme Bernardo a présenté l'association qui propose, avec l'équipe de bénévoles et salarié.e.s, des lieux de rencontre et d'échanges, des activités multiples (cuisine, jardinage, balades à vélo, repas, produits faits maison, etc.), des temps de concertation et d'élaboration collective de projets.

Parmi ses projets, Mr Rousseau a présenté le projet développé par l'association Roul'Contact. C'est un espace sous forme de camion modulable et itinérant. Il propose un espace d'animation et

d'alimentation de qualité et pour tous avec sa boutique solidaire (produits locaux). C'est aussi un lieu pour se rencontrer, trouver des informations, partager ses connaissances, partager un repas et faire avancer ses projets. Cet espace d'accueil et de proximité vit avec les habitants en s'installant au plus près d'eux (place de village, hameau ...) et en leur laissant le choix sur les activités à proposer sur cet espace.

Une équipe d'animateur.rice.s est présente pour proposer toutes formes d'activités. Par exemple, un four à pizzas ambulante se déplace régulièrement pour proposer des ateliers cuisine où chacun amène des ingrédients et déguste les pizzas préparées.

Questions animatrice :

Suite à l'intervention de Nicolas, comment qualifieriez-vous la participation au sein de votre association ?

Quels sont les bénéfices et vos grands enjeux ?

A l'association, plusieurs niveaux de participations sont possibles : un premier « niveau » où les personnes ayant fréquenté la structure peuvent être présentes au conseil d'administration (CA) et souhaitent apporter leur aide pour l'organisation et/ou logistique sur la base du volontariat.

A un autre niveau, les personnes bénéficiaires deviennent bénévoles de la structure et peuvent s'impliquer dans le choix et le tri des denrées de l'épicerie. De plus, chacun.e peut proposer et choisir, avec l'équipe d'animation, des activités pour les prochains espaces d'ateliers ou s'engager dans des projets pour le village.

L'un des objectifs de cette démarche étant de pouvoir créer des espaces communs de décision et d'accompagnement par les pairs.

Question animatrice :

Marie-Claire, vous êtes une ancienne bénéficiaire de l'épicerie et bénévole, pouvez-vous témoigner de votre place au sein de ce dispositif ?

Grâce aux activités proposées par Terre Contact, Mme Aucher a exprimé avoir pu « sortir rapidement de l'isolement par des activités comme la poterie, ou les crêpes ». Ces activités lui ont permis de partager ses difficultés avec les autres personnes et lui ont « donné l'impression d'être utile ».

Elle a participé à des COPIL de l'association (COPIL se réunissant pour faire le bilan des projets, évaluer les actions et décider d'orientations pour la suite) et a pu exprimer ses attentes et ses besoins notamment sur la temporalité de l'accueil. En effet, lorsque l'accès aux activités de l'épicerie s'arrête durant plusieurs mois, il lui est difficile « d'avoir la volonté de revenir » après ce long temps d'arrêt.

Site internet de l'association, [ici](#).

- **Intervention Pauline SCHERER, Sociologue intervenante à Territoires à Vivres (TAV) de Montpellier**

Questions animatrice :

Nous allons donc maintenant voir à travers l'expérience suivante, la mise en place d'un projet participatif de territoire autour des solidarités alimentaires, issu la ville de Montpellier.

Pour cela, nous allons donc entendre le témoignage de Pauline Scherer de Vrac et Cocinas et TAV.

Pour commencer, pouvez-vous nous présenter rapidement le contexte du projet TAV et le rôle des personnes concernées dans ce projet, notamment du comité citoyen ?

Mme Scherer a exposé le contexte du projet de TAV où, suite à un travail de réflexion et de co-conception qui s'est déroulé de juillet 2021 à février 2022, les partenaires de TAV ont décidé d'expérimenter la mise en place d'une caisse alimentaire commune, inspirée du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).

Ce projet a pour but de réduire les inégalités alimentaires, de défendre l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité et de favoriser le développement de systèmes alimentaires plus respectueux de l'environnement et plus justes.

Pour lancer ce projet d'expérimentation, **un comité citoyen de l'alimentation** a été créé. C'est un groupe d'habitant.e.s de la ville/métropole de Montpellier, de différents quartiers, volontaires qui s'est engagé dans une expérience collective avec pour mission, entre autre, de gérer la caisse.

Questions animatrice :

Quels ont été les leviers pour la participation de chacun.e à l'échelle d'un territoire comme Montpellier ? A travers la notion de sécurité sociale de l'alimentation, il y a aussi l'enjeu de rendre le pouvoir d'agir aux personnes ?

La mise en place de ce comité citoyen a pris du temps, notamment pour mobiliser les personnes. L'équipe de TAV a dû aller à la rencontre des citoyens à plusieurs reprises pour expliquer le principe de la caisse, pour donner envie aux habitant.e.s de s'investir, de s'engager dans ce projet.

Le comité citoyen est finalement un projet de quartier et un lieu de prise de décision sur les politiques publiques. C'est également un réel espace d'éducation populaire où les citoyens viennent partager leurs expériences et leurs connaissances.

Par ce comité, s'est développé un enjeu fort de politiser le projet, de faire changer le pouvoir de décision et de revendiquer le droit à l'alimentation.

Si nous faisons un premier bilan de cette expérimentation, il est important de souligner qu'un fort engagement de la part des membres du comité citoyen a été constaté et que la question du pouvoir d'agir est bien travaillée au sein de ce comité. Il a notamment permis de créer du lien entre les habitant.e.s présent.e.s.

Plus d'informations sur le projet, [ici](#).

- **Intervention de Céline LIBINE, déléguée au CRPA Occitanie**

Questions animatrice :

Enfin nous allons donc voir comment les personnes concernées, peuvent influencer sur les politiques publiques de l'alimentation avec l'intervention de Céline Libine, déléguée au CRPA en Occitanie via sa participation à l'écriture de l'avis 91 du Conseil National de l'Alimentation « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire ».

Avant tout, pouvez-vous nous dire ce qu'est le CRPA et ce fameux avis 91 du CNA ?

Mme Libine a présenté le CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées) qui est un espace réunissant des personnes accompagnées accueillies pour permettre leur participation. C'est un lieu d'échange, de réflexion, de construction collective et d'alerte des pouvoirs publics. Il se réunit quatre fois par an en séance plénière. Ces réunions sont aussi ouvertes aux « personnes en situation de précarité, de pauvreté ou d'exclusion sociale ». Les thèmes des sessions sont choisis par les participant.e.s.

Il a été créé pour développer cette participation lors de réunions plénières et faciliter l'implication des personnes intéressées tout au long de l'année.

Elle a ensuite expliqué que le Conseil national de l'alimentation (CNA) s'est autosaisi en 2021 pour mener une réflexion sur **la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire**. L'avis 91 est issu des travaux d'un groupe de concertation qui ont débuté en octobre 2021.

Cet avis présente les constats et les enjeux en matière de prévention et de lutte contre la précarité alimentaire en France. A partir de ces constats et enjeux le CNA émet des recommandations opérationnelles (Cf. Ressources p.14).

Questions animatrice :

Quel a été votre niveau d'implication dans ce projet ?

Et l'impact que cela a pu avoir ?

Mme Libine a rappelé que le CNA a décidé d'ouvrir la concertation « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » à la participation citoyenne.

Un panel citoyen, composé pour moitié de personnes en situation de précarité alimentaire, s'est réuni sur 2 week-ends au printemps 2022. Certaines activités ont été proposées en séparant ce panel en deux groupes différents : les personnes en situation de précarités et des personnes tirées au sort dans la population générale.

Quand le projet a été présenté au groupe de personnes concernées par la précarité alimentaire, le groupe a demandé à participer à toutes les phases du processus d'élaboration, à ce que la participation soit de la co-construction voire décisionnelle et pas seulement consultative.

La question posée pour les 2 groupes de participation citoyenne était la suivante : « Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? ».

Pour répondre à cette question, chaque groupe a émis des propositions de recommandation qui ont été présentées au CNA.

Sur l'ensemble des 24 propositions formulées par le panel citoyen, **21 ont conduit à la formulation d'une recommandation par le groupe et 3 n'ont pas été reprises.**

Les recommandations que le groupe a formulées et qui sont en lien avec les propositions citoyennes (du panel citoyen et/ou des débats locaux) **représentent 69 % du total des recommandations de l'avis.**

Pour Mme Libine, cette expérience humaine et citoyenne a été très positive sur beaucoup de points surtout en ce qui concerne la participation des personnes accompagnées.

Même si certaines représentations comme la vision et la place des personnes concernées sont encore trop présentes dans les débats et desservent ceux-ci, cela a aussi permis de mettre en exergue la difficulté de la lutte contre la précarité alimentaire avec tous ses différents aspects et ses enjeux multiples.

Ateliers

La deuxième partie de matinée s'est organisée autour de trois ateliers différents composés d'une quinzaine de personnes, d'une animatrice et d'un.e co-animateur.ice sur chacun des ateliers.

Les ateliers ont été répartis selon trois échelles différentes en suivant les présentations de la table ronde : au niveau politique, d'un territoire et d'une association de solidarité alimentaire. Ils avaient pour objectif d'échanger sur les pratiques de participation, d'identifier les freins et leviers et ouvrir les échanges sur des pistes d'action.

Les professionnel.le.s, personnes concernées et bénévoles présent.e.s, qui côtoient des situations de précarité au quotidien, ont apporté chacun des réponses spécifiques et ont pu croiser leurs regards.

Chaque atelier devait restituer les échanges à partir du « bateau de la participation » pour voguer vers un objectif commun, celui de favoriser la participation dans le secteur des solidarités alimentaires. Les échanges ont permis de repérer :

- les leviers et forces, schématisés par le vent qui fait avancer le bateau,
- les freins et obstacles représentés par les récifs qui pourraient faire couler le bateau et l'ancre qui ralentit le bateau,
- les pistes d'action représentées par les voiles et pagaies pour outiller l'équipage.

La diversité des acteur.ice.s présent.e.s a permis une grande richesse dans les échanges sur chaque atelier. Chacun des ateliers a donné lieu à un tableau de restitution identifiant les freins et leviers à la participation et les pistes d'actions possibles pour développer le pouvoir d'agir des personnes concernées (Cf. Annexe 1, p.11).

La participation des personnes en situation de précarité alimentaire dans la conception et la mise en œuvre des projets est apparue comme capitale. Leur implication permet de mieux comprendre leurs besoins, leurs enjeux et leurs attentes. En leur donnant une voix et un rôle actif, les projets peuvent être mieux adaptés pour répondre aux véritables problématiques rencontrées par ces personnes, favorisant ainsi des solutions pertinentes et plus durables.

Cinq recommandations principales ont émergé de cette matinée d'échanges :

- Un cadre sécurisant est indispensable pour encourager la participation et favoriser la parole, en offrant un climat de confiance où les personnes peuvent s'exprimer librement sans craintes de jugement ou de représailles ;
- Pour établir ce lien de confiance solide, cela nécessite du temps et un investissement et il est essentiel de créer un environnement où la parole et les compétences de chacun.e sont valorisées, tant des personnes bénéficiaires que des professionnel.le.s impliqué.e.s dans le projet ;
- Aussi, il est important de ne pas forcer la participation pour « faire participer », mais plutôt de laisser aux personnes la liberté de s'engager lorsqu'elles le peuvent et le souhaitent (la participation doit être adaptée aux projets de vie et aux préoccupations quotidiennes, comme la santé, le logement etc.) ;
- Lorsque les élus sont convaincus de l'efficacité de la participation et s'impliquent activement en portant cette dimension dans le cadre de leurs politiques locales et / ou territoriales, cela renforce la légitimité et la portée des initiatives ;

- Pour faciliter la participation, il est important de proposer un budget dédié afin de défrayer les personnes concernées, (frais de déplacement, repas, compensation du temps investi, etc.) de valoriser leur implication et de pérenniser les projets en garantissant des moyens financiers et humains suffisants. Cela rend possible la contribution des personnes et permet de reconnaître la valeur de leur contribution.

Annexe 1 : Tableau de restitution des ateliers – Rencontre OBSOALIM34 du 10 mai 2023 à Agde

	Participation à un niveau politique	Participation à un niveau de territoire	Participation à un niveau associatif	Commun à tous les niveaux
Motivations		<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de départ clair : distinction entre participation politique et implication participante • Expérience humaine pour tous • Avoir des retours sur une action • Vecteur "d'existence citoyenne" et de prise de pouvoir • Pour le changement politique • Envie de traiter de la lutte contre précarité alimentaire et transi° écologique • Coopéra° entre acteurs (mondes paysans, pouvoirs publiques) : de + en + de programmes construits ensemble • Lien social = sortir de l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts financiers • Permet aux personnes de prendre confiance 	
Leviers/forces	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les personnes : démontrer l'intérêt de cette participation • Cadre juridique • Faire un retour de ce qui est fait à posteriori, en direct (sans passer par les pros) • Budget dédié au défraiement de la participation • Besoin de souplesse des pro qui la mettent en œuvre • Du temps pour les pro pour faire de la participation et budget • Rémunération : levier si institutions (au national notamment : CAF, CD...) réfléchissent à ce que la rémunération n'implique pas une perte de droit par ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller-vers les personnes concernées sur leur lieu de vie (confiance avec les pro. déjà présents) • Proposer des espaces pour les enfants • Atelier cuisine : créer du lien, se connaître, partage de compétences .. • Créer des espaces de confiance (avec pairs ?) : étape importante qui prend (bcp) du temps • Ne pas passer de 0 participation à directement de la co-construction (cf. point précédent) • Que les pros donnent la place : rendre la parole des personnes importante • "Prendre" la participation de la personne là où elle en est • Partir de l'expérience des personnes (PAS D'INFORMATION DESCENDANTE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Liens formés avec les personnes • Y CROIRE !! • Sonder les participants • Co-construire en conservant l'identité de la structure • Pro : prendre le temps d'identifier les vraies demandes • Disposi° de la salle : penser à la circula° de la parole • Lâcher et déconstruire nos visions • Faire prendre conscience des difficultés des acteurs et de l'intérêt de la participation • créativité : liberté de créer ce qu'on veut comme on veut ("carte blanche") • Etapes : 1-transversalité et formation pour les professionnels ; 2-avoir du tps, participa° dans un processus ; 3-lacher prise sur le "résultat", semer des graines ; 4-crée des conditions ; 5-ouvrir des portes "je demande de l'aide" 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir des envies des personnes/citoyens • Volonté politique !! • Budget dédié au défraiement de la participation (frais km, repas, temps ...) • Possibilités/liberté d'entrer et de sortir d'un projet à tout moment et surtout de participer (moins de contraintes) • Espaces de paroles (temps informels) : porte d'entrée ++ ou = participation

	Participation à un niveau politique	Participation à un niveau de territoire	Participation à un niveau associatif	Commun à tous les niveaux
Acteurs (a) impliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Participation également des professionnel.le.s • Producteurs, consommateurs, institutions • Implication élus, décideurs (budget) 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement bénévole • Elus/politiques publiques mobilisés, impliqués, présents • Travailleur.euse.s sociaux.ales • La place des jeunes et enfants ? 		
Les freins/obstacles	<ul style="list-style-type: none"> • Identification pas toujours évidente des personnes concernées par le projet • Rémunération des personnes peut entraîner la perte des droits sociaux • Personnes concernées qui travaillent et ne peuvent se libérer 	<ul style="list-style-type: none"> • Limite entre témoignage et concertation très fine : rebasculer sur juste de l'information • Pérennisation : qui portera le comité citoyen après ? • Vouloir créer des espaces de participation où ce n'est pas pertinent • Information descendante • Social et écologie : sujets clivants du point de vue politique • Pas l'adhésion de tous les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de confiance en soi des personnes, peur de ne rien avoir à apporter (ne se sentent pas légitimes, doute, peur d'être stigmatisé) • Réalité complexe et difficile • Amour propre des personnes en précarité blessé • Usure • Participation de tous, utopie. En théorie mais dans la pratique plus compliqué (faire la part des choses, s'entraîner à faire participer) • Manque de temps (pour créer participation et nombre d'espace de participation) • précarité paysanne : méconnaissance des frais logistiques et difficile de les faire participer : importance de connaître les contraintes de chacun • Manque de régularité pour que les gens s'impliquent • Manque de transparence sur le fonctionnement • Barrière de la langue, diversité culturelle • Cadre trop rigide • Complexification du reporting • Injonctions contradictoires • La fausse participation • Groupe trop grand : ne permet pas les échanges/mise en confiance 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de cadre sécurisant : Méfiance et peur des personnes qui en parlant/participant, l'aide alimentaire pourrait s'arrêter • Manque de transparence/informations sur le fonctionnement • Absence de pérennisation (moyens, temps) : Turn over des publics et l'irrégularité des moyens ou la fin d'un AAP (difficile de se projeter quand tout s'arrête d'un seul coup) • Problèmes de mobilité/santé, préoccupée par autre chose (papier, logement ...) : pas le moment pour participer

	Participation à un niveau politique	Participation à un niveau de territoire	Participation à un niveau associatif	Commun à tous les niveaux
Les pistes d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer des personnes concernées dans TOUS les projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner la liberté aux citoyens de CHOISIR : développer l'autonomie en donner un budget pour s'alimenter de manière durable • Définir les règles de participation (prise de parole, médiateur ..) • le Format du comité citoyen • Sur les PAT : Associer les citoyens dès le début (sous forme de comité citoyen ?) pour aller au plus près des besoins • Supprimer la TVA sur l'alimentation (exemple Espagne) • Atelier cuisine • Actions de mobilisations pour donner envie de participer • Toutes formes de participation (information ou co-décision) sont déjà un pas positif 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire/partager ENSEMBLE • Créer une fonction spécifique aux pros et pour tous • Formation : bcp de théorie, besoin de plus de pratique, mises en situation • Communication entre pairs : co-création • Lieu/cadre : "s'entourer de beauté" pour accueillir (envie de revenir) 	

Ressources

- [Kit de la participation citoyenne aux politiques de solidarités du Haut Conseil du Travail social \(HCTS\)](#)
- [Kit de la participation, 10 fiches pratiques pour vous accompagner dans la mise en place de votre démarche de participation](#)
- [Avis n°91, 10/2022, Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, Conseil National de l'Alimentation](#)